

COMMENT TRIER ET METTRE EN VRAC LES RÉCIPIENTS À BOISSON EN VERRE

- Des bacs doivent être utilisés pour l'entreposage et l'expédition de tous les récipients à boisson consignés en verre. Les bacs sont la propriété de Rayan et ne doivent être utilisés que pour cela.
- Les bacs ne doivent pas être trop remplis ou insuffisamment remplis.
- Tous les bacs doivent avoir une étiquette d'Encorp solidement attachée avec les informations requises. (Utilisez votre imprimante d'Encorp pour imprimer et coller les informations sur l'étiquette ou inscrivez les informations à la main avec une écriture claire et lisible).

Les camionneurs suivent des instructions fournies par Encorp et sont avertis de ne pas ramasser :

- Des bacs qui n'ont pas été fournis aux centres de remboursement par le fournisseur de services d'Encorp pour le ramassage du verre (Rayan).
- Des bacs qui ne sont pas étiquetés avec l'étiquette d'Encorp.
- Des bacs qui sont insuffisamment remplis - de façon tout à fait absurde.
- Des bacs qui contiennent de toute évidence plusieurs récipients en verre non consignés (ex. : des vins maison, des bocaux à confiture, des pots de cornichons, etc.) ou qui sont contaminés (céramiques, déchets dangereux, pierres, débris, etc.).

(BOISSONS NON ALCOOLISÉES)

	TRI
VERRE (Transparent)	2
VERRE (Coloré)	4

(BOISSONS ALCOOLISÉES)

	TRI
VERRE PETIT (Brun)	17
VERRE GRAND (Brun)	18
VERRE PETIT (Transparent)	19
VERRE GRAND (Transparent)	20
VERRE PETIT (Vert)	21
VERRE GRAND (Vert)	22

Partagent le même bac.

encorp re RECYCLE	
CENTRE #	
BC	00-00
SORT #	QTY
TRI #	QTE
17	608
18	205

Partagent le même bac.

encorp re RECYCLE	
CENTRE #	
BC	00-00
SORT #	QTY
TRI #	QTE
21	78
22	735



Remplir sans déborder.
Veuillez essayer de minimiser les bris de verre.

ATTACHEZ UNE ÉTIQUETTE (DUMENT REMPLIE).

Aucun contaminant ne sera toléré dans les bacs (céramiques, déchets dangereux, pierres, débris, etc.).

Vous pourriez être pénalisés si on trouve des contaminants dans vos bacs.